

Les ex usines Renault ayant été démolies, la SAEM voulait aménager cette île qui devait accueillir la fondation Pinault.

La restructuration et le réaménagement des berges de la pointe aval de l'île Seguin à Boulogne Billancourt nécessitaient de végétaliser les perrés.

Le traitement des berges de la Seine étant un point important du futur aménagement, le cabinet Desvignes et la SAEM ont remplacé les gabions matelas initialement prévus par 2720 m² de notre géogrille tridimensionnelle remplie de fibres de coco. Outre une très importante économie et une réduction du volume des matériaux à transporter cette couverture anti-érosive mince permettait une végétalisation immédiate. Le produit a été pour la première fois agréé par Veritas et Qualiconsult.

Maître d'ouvrage : SAEM

Maître d'œuvre : SETEC TPI à Paris

Mise en œuvre : Gagneraud Construction



Les points de couleurs (DOT System) sur le tapis anti-érosif indiquent l'emplacement des cavaliers de fixation, d'où gain de temps et qualité de la fixation. Cette géogrille ne nécessite pas de couverture de terre. Elle est immédiatement efficace. Le remplissage de fibres de coco améliore grandement la levée des semences, les protégeant de la dessiccation, du vent, des oiseaux et du choc thermique jour/nuit.